



Paris, le 3 avril 2020

Monsieur Jean ROUZAUD
Directeur du Département M2E de la RATP
1 rue Philidor
75020 Paris

Objet : Alarme sociale

Monsieur le Directeur,

La pandémie de COVID-19 empire de jour en jour. Le gouvernement a pris des mesures de confinement qui, nous l'espérons, ralentiront l'expansion de la maladie. Nous sommes conscients que seuls les travailleurs dont l'activité reste absolument nécessaire doivent déroger au confinement.

Ainsi, depuis le début de la mobilisation citoyenne pour la lutte contre ce virus, nous avons en tant qu'organisation syndicale une double responsabilité. D'une part, le souci de la continuité du service public, et d'autre part, la protection pleine et entière de tous les agents et les salariés travaillant dans les départements de maintenance dont M2E.

C'est ainsi que la Direction du département en lien avec les élus du CSE et de la commission SSCT a mis en place des roulements pour réduire les risques et faire le strict nécessaire. Hélas, nous constatons que trop d'équipes opérationnelles interviennent sur des opérations "non régaliennes" ainsi que sur des opérations préventives. Ceci sans l'application de toutes les règles de sécurité pourtant nécessaires à la protection du personnel intervenant sur les activités traitées par notre département.

En conséquence, ce courrier vaut alarme sociale.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-RATP

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nuno Martins', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nuno MARTINS
Délégué syndical central adjoint